

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2019

OBJET :

**Autorisations budgétaires par anticipation
en section d'investissement**

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget primitif de l'exercice 2020 sera proposé au vote de l'assemblée délibérante au mois de mars prochain. Aussi, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, de procéder au lancement de travaux, conformément aux marchés déjà passés par la collectivité, de réduire les délais globaux de paiement et d'améliorer le taux de réalisation de la section d'investissement, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget, avant le vote du budget primitif 2020, dans la limite des crédits suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Budget 2019 (hors RAR)	Autorisations par anticipation	Affectation
20 – Immobilisations incorporelles			10 266,00 €		
	2031	Frais d'études		2.500,00 €	- Réalisation d'une étude sur la récupération des eaux pluviales
21 – Immobilisations corporelles			536 167,00 €		
	21316	Équipements du cimetière		5.800,00 €	- Reprises de concession
	2135	Installations générales, agencements et aménagements		30.000,00 €	- Motorisation de volets roulants (école maternelle Delaunay) - Remplacement de menuiseries extérieures
	2182	Matériel de transport		35.000,00 €	- Acquisition d'un véhicule de 20 m3 avec hayon
	2188	Autres immobilisations corporelles		22.250,00 €	- Acquisition de cylindres électroniques - Acquisition de signalétiques pour les bâtiments

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts ci-dessus.

Il est précisé que les crédits votés seront repris au budget primitif 2020, lors de son adoption.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2019.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	21
- Convocation du Conseil municipal le :	5 décembre 2019
- Convocation distribuée le :	5 décembre 2019
- Affichage du compte-rendu le :	20 novembre 2019
- Affichage du procès-verbal le :	14 février 2020

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- Mme Véronique SAGET à M. LAURENT

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME MATHIEU
- MME PAGELOT
- M. RIFF

EXCUSES

- MME CADET
- MME LEDROIT
- M. PROVIN

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
Maire